

## FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

# Vaccin RORV

(rougeole, oreillons, rubéole et varicelle)

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

Las hojas de información sobre vacunas están disponibles en español y en muchos otros idiomas. Visite [www.immunize.org/vis](http://www.immunize.org/vis)

## Ce que vous devez savoir

### 1 Rougeole, oreillons, rubéole et varicelle

La rougeole, les oreillons, la rubéole et la varicelle peuvent être des maladies graves :

#### La rougeole

- Provoque des éruptions cutanées, de la toux, un écoulement nasal, une irritation des yeux, de la fièvre.
- Peut entraîner une otite, une pneumonie, des convulsions, des lésions cérébrales et le décès.

#### Les oreillons

- Provoquent de la fièvre, des maux de tête, le gonflement des ganglions.
- Peuvent entraîner la surdité, une méningite (infection des membranes entourant le cerveau et la moelle épinière), une infection du pancréas, le gonflement douloureux des testicules ou des ovaires et, dans de rares cas, le décès.

#### La rubéole

- Provoque des éruptions cutanées et une légère fièvre, et peut entraîner de l'arthrite (principalement chez les femmes).
- Si une femme enceinte contracte la rubéole, elle risque de faire une fausse couche ou son bébé peut naître avec de graves malformations.

#### La varicelle

- Provoque des éruptions cutanées, du prurit, de la fièvre, de la fatigue.
- Peut entraîner une grave infection cutanée, des cicatrices, une pneumonie, des lésions cérébrales ou le décès.
- Peut réapparaître des années plus tard sous forme d'une éruption douloureuse appelée zona.

Ces maladies se transmettent d'une personne à l'autre par voie aérienne. La varicelle peut également se transmettre par contact avec le liquide contenu dans les cloques formées par la varicelle.

Avant l'apparition des vaccins, ces maladies étaient très répandues aux États-Unis.

### 2 Vaccin RORV

Le vaccin RORV peut être administré aux enfants âgés de 1 à 12 ans pour les protéger contre ces quatre maladies.

Il est recommandé d'administrer deux doses du vaccin RORV :

- La première dose entre **12 et 15 mois**
- La seconde entre **4 et 6 ans**

Il s'agit des âges *recommandés*. Il est néanmoins possible d'administrer la seconde dose à des enfants jusqu'à 12 ans, tant que l'administration a lieu au moins 3 mois après l'injection de la première dose.

On peut également administrer ces vaccins aux enfants en deux injections distinctes : vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole) et vaccin contre la varicelle.

#### Une injection (RORV) ou deux injections (ROR et varicelle) ?

- Les deux possibilités offrent la même protection.
- Une injection de moins en choisissant le RORV.
- Les enfants qui ont reçu la première dose de RORV ont eu plus de fièvres et de convulsions liées à la fièvre (environ 1 sur 1 250) que les enfants qui ont reçu la première dose sous forme d'injections distinctes de ROR et contre la varicelle le même jour (environ 1 sur 2 500).

Votre médecin pourra vous donner de plus amples informations, y compris les fiches d'information sur la vaccination concernant les vaccins ROR et contre la varicelle.

Toute personne âgée de 13 ans ou plus nécessitant une protection contre ces maladies doit recevoir des injections distinctes pour le vaccin ROR et le vaccin contre la varicelle.

Le vaccin RORV peut être administré en même temps que d'autres vaccins.

### 3 Certains enfants ne doivent pas recevoir le vaccin RORV ou doivent attendre

**Les enfants ne doivent pas recevoir le vaccin RORV s'ils :**

- ont déjà développé une réaction allergique potentiellement mortelle à une précédente dose de vaccin RORV, de vaccin ROR ou de vaccin contre la varicelle ;
- ont déjà développé une réaction allergique potentiellement mortelle à n'importe quel *composant* du vaccin, y compris à la gélatine ou à l'antibiotique néomycine. Indiquez à votre médecin si votre enfant présente des allergies graves ;
- sont atteints du VIH/SIDA ou d'une autre maladie ayant une incidence sur le système immunitaire ;
- suivent un traitement par des médicaments ayant une incidence sur le système immunitaire, y compris de fortes doses de stéroïdes par voie orale pendant 2 semaines ou plus ;
- sont atteints d'un cancer ;
- reçoivent un traitement contre le cancer par radiothérapie ou chimiothérapie.



### Consultez votre médecin si l'enfant :

- a des antécédents de convulsions, ou si l'un de ses parents, frères ou sœurs a des antécédents de convulsions ;
- a un parent, un frère ou une sœur ayant des antécédents de troubles du système immunitaire ;
- a déjà présenté une faible numération plaquettaire ou une autre hémopathie ;
- a récemment reçu une transfusion ou d'autres produits sanguins ;
- est susceptible d'être enceinte.

Les enfants qui sont modérément ou gravement malades le jour de l'injection doivent généralement attendre d'être guéris avant de recevoir le vaccin RORV. Les enfants qui ne sont que légèrement malades peuvent généralement recevoir le vaccin.

Adressez-vous à votre médecin pour obtenir de plus amples informations.

4

## Quels sont les risques liés au vaccin RORV ?

Un vaccin, comme tout médicament, est susceptible de causer des problèmes graves, tels qu'une réaction allergique grave. Le risque que le vaccin RORV entraîne une réaction grave ou le décès est infime.

Il est beaucoup moins dangereux de recevoir le vaccin RORV que de contracter la rougeole, les oreillons, la rubéole ou la varicelle.

La plupart des personnes qui reçoivent le vaccin RORV ne développent aucune réaction.

### Problèmes bénins

- Fièvre (environ 1 enfant sur 5).
- Légère éruption cutanée (environ 1 enfant sur 20).
- Gonflement des ganglions au niveau des joues ou du cou (rare).

Si ces problèmes surviennent, ce n'est généralement qu'entre 5 et 12 jours après l'injection de la première dose. Ils surviennent moins souvent après la deuxième injection.

### Problèmes modérés

- Convulsions dues à de la fièvre (chez environ 1 enfant sur 1 250 recevant le vaccin RORV), en général 5 à 12 jours après l'injection de la première dose. *Elles se produisent moins souvent quand les vaccins ROR et contre la varicelle sont administrés au cours de la même visite en injections distinctes (chez environ 1 enfant sur 2 500 recevant ces deux vaccins) et rarement après une seconde dose de RORV.*
- Baisse temporaire du nombre de plaquettes sanguines, pouvant entraîner un trouble du saignement (chez environ 1 enfant sur 40 000).

### Problèmes graves (très rares)

Plusieurs problèmes graves ont été signalés après l'administration du vaccin ROR. Ils pourraient également se produire après l'injection du RORV. Il s'agit de réactions allergiques graves (moins de 4 par million) et de problèmes tels que :

- surdité ;
- convulsions à long terme, coma ou pertes de conscience ;
- lésions cérébrales permanentes.

DCH-1494F

Translation provided by the Immunization Action Coalition

5

## Que faire en cas de réaction grave ?

### Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réactions allergiques graves, une fièvre très élevée ou des changements du comportement.

Les signes d'une réaction allergique grave peuvent comprendre urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissements et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

### Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 911 ou conduisez la personne à l'hôpital le plus proche. Sinon, appelez votre médecin.
- Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le système américain de déclaration des effets indésirables des vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin peut effectuer le signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Web VAERS à l'adresse [www.vaers.hhs.gov](http://www.vaers.hhs.gov) ou en composant le 1-800-822-7967.

*Le VAERS ne sert qu'à signaler des réactions. Le VAERS ne fournit pas d'avis médical.*

6

## Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le 1-800-338-2382 ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : [www.hrsa.gov/vaccinecompensation](http://www.hrsa.gov/vaccinecompensation).

7

## Pour en savoir davantage

- Parlez-en avec votre médecin. 1-888-767-4687
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
  - Appelez le 1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO) ou
  - Consultez le site Web des CDC à l'adresse suivante : [www.cdc.gov/vaccines](http://www.cdc.gov/vaccines)

## Vaccine Information Statement (Interim) MMRV Vaccine

5/21/2010

French

42 U.S.C. § 300aa-26

AUTH: P.H.S., Act 42, Sect. 2126.

Office Use Only



Pour que le ou les dispensateur(s) de soins médicaux de votre enfant puisse(nt) obtenir les renseignements précis sur son statut d'immunisation, ainsi qu'une évaluation des vaccinations et un calendrier recommandé pour les futures vaccinations, les informations seront envoyées au Bureau d'enregistrement des améliorations des soins médicaux du Michigan (*Michigan Care Improvement Registry*). Quiconque a le droit de demander que son dispensateur de soins médicaux ne fournisse pas les renseignements relatifs aux vaccinations au Bureau d'enregistrement.